

DECRET N° 95-194 du 24 Juin 1995

Chargeant Monsieur Aurélien HOUESSOU,  
Ministre de l'Energie, des Mines et  
de l'Hydraulique de l'intérim de  
Monsieur Mama ADAMOU-N'DIAYE, Ministre  
du Développement Rural pour compter de  
21 Juin 1995.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE;  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU le Décret N° 95-183 du 23 Juin 1995 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Pour compter du 21 Juin 1995, Monsieur Aurélien HOUESSOU, Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Hydraulique est chargé de l'intérim du Ministre du Développement Rural pendant l'absence de Monsieur Mama ADAMOU-N'DIAYE.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 24 JUIN 1995

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement et par délégation, le Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense Nationale,

  
Désiré VIEYRA

AMPLIATIONS : PR C AN 4 CS 2 MEDN 2 SGG 2 MEMH-MDR 6 AUTRES MINISTRES  
RES 16 DEPARTEMENTS 6 JORB 1.-